

Conseil d'administration d'EPAMARNE – Octobre 2011

Approbation des PLU de Noisy-le-Grand et Emerainville et modification de 3 dossiers de création de ZAC à Montévrain

Noisiel, le 26 octobre 2011

Le conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée, EPAMARNE, réuni en séance le mercredi 19 octobre 2011, a rendu un avis favorable avant approbation au :

- Plan Local d'Urbanisme de la commune de Noisy-le-Grand, qui a été modifié suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 juin au 13 juillet 2011 et au rapport favorable avec quelques réserves impliquant une modification partielle du document remis par le commissaire-enquêteur le 7 septembre 2011
- Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Emerainville, présenté suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 18 avril au 20 mai 2011 et au rapport favorable remis par le commissaire-enquêteur le 2 juillet 2011

Il a également délibéré en faveur de la modification des dossiers de création et de réalisation de trois ZAC situées sur la commune de Montévrain, à savoir :

- la ZAC de Montévrain - Université
- la ZAC de Montévrain - Val d'Europe
- la ZAC de la Charbonnière

Ces modifications interviennent dans le cadre de la réalisation de l'écoquartier de Montévrain et s'inscrivent dans la stratégie de développement urbain durable à l'échelle du territoire de Marne-la-Vallée. Cet écoquartier de 153 hectares, dont la charte de développement urbain a été signée le vendredi 21 octobre entre l'EPA et la commune de Montévrain, a pour principaux objectifs de créer des liens durables avec le bourg de la ville et les communes avoisinantes, de promouvoir le bien-vivre ensemble et de respecter l'environnement par une conception écologique du quartier.

L'écoquartier de Montévrain fera par ailleurs l'objet d'une concertation publique qui démarrera le 4 novembre prochain par une réunion publique d'information en mairie et sera suivie d'une autre réunion publique et de deux ateliers.

A propos des établissements publics EPAMARNE / EPAFRANCE

EPAMARNE et EPAFRANCE sont deux établissements publics d'aménagement chargés par l'Etat de l'aménagement et du développement de Marne-la-Vallée prenant appui sur des Opérations d'Intérêt National. Leur action s'inscrit dans le cadre d'un partenariat étroit avec de multiples acteurs à commencer par les collectivités locales. Ils interviennent dans tous les domaines de l'aménagement urbain : bureaux et activités, logements et équipements publics, réseaux routiers et espaces verts...

A propos de Marne-la-Vallée

Marne-la-Vallée a été lancée par l'Etat à la fin des années 1960. C'est aujourd'hui une grande agglomération urbaine d'une superficie totale de 15 214 hectares, composée de 26 communes, réparties sur 3 départements. Sa population globale atteint environ 300 000 habitants et le nombre d'emplois est de 130 600 environ.

Contacts presse :

Mathilde Charpentier - Directrice de la Communication - EPAMARNE / EPAFRANCE

Tél. : 01 64 62 45 84 - Fax : 01 64 62 45 80 - E-mail : m.charpentier@epa-marnelavallee.fr

Saliha Idir – Chargée de communication – EPAMARNE / EPAFRANCE

Tél. : 01 64 62 45 12 - Fax : 01 64 62 45 80 - E-mail : s.idir@epa-marnelavallee.fr

www.epa-marnelavallee.fr